



*Campagne départementale 2017
des Villes et Villages Fleuris, label de qualité de vie*
Bulletin de participation

QUALIFICATION DE LA COMMUNE

1 – Maire et Mairie

Nom et prénom du Maire : _____

Nom de la commune : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____

Nombre d'habitants (doubles comptes) : _____

Tél : _____ Télécopie : _____

Email : _____

2 - Maire-Adjoint chargé des espaces verts – fleurissement - cadre de vie

Nom et prénom : _____

Tél : _____ Télécopie : _____

Email : _____

3 – Technicien espaces verts - fleurissement – cadre de vie:

Nom et prénom : _____

Tél. : _____ Portable : _____ Télécopie : _____

Email : _____

Parmi ces 3 contacts, quel est le référent fleurissement : _____
(Un seul nom)

LA COMMUNE NE PARTICIPE PAS

LA COMMUNE PARTICIPE

(Cocher les cases correspondantes ci-dessous et page 2)

Cette année, vous inscrivez :

- La commune seule
- Les maisons seules
- La commune et les maisons

La qualité du cadre de vie allant au-delà des espaces publics, vous pouvez inscrire des candidats particuliers (maisons) pour valoriser les initiatives privées. Dans ce cas, au moins trois photographies de chaque réalisation présentée sont impérativement à envoyer avant le 10 juin accompagnées du dossier d'inscription (détails sur les prises de vue dans les recommandations du jury des maisons fleuries : cf. site Internet page 2).*

Les prix spéciaux départementaux* :

- Prix de la 1^{ère} participation

Il est attribué à une commune qui, à l'occasion de sa première participation à la campagne départementale des Villes et Villages Fleuris, a réalisé des efforts remarquables d'aménagement paysager et floral.

- Prix départemental des jardins collectifs

Il est décerné à une commune qui a créé ou a participé à la création de jardins collectifs dont la globalité de l'aménagement est de qualité c'est-à-dire durable, conviviale et fonctionnelle.

- Prix départemental de la préservation du patrimoine arboré

Il récompense une commune ayant mis en place un plan de gestion de leur patrimoine arboré dans le but de développer ce patrimoine, de le préserver et de prévoir son renouvellement.

- Le prix spécial de la commémoration du centenaire* :**

(Co-organisé par Nord-Pas de Calais Tourisme, Nord Tourisme et Pas-de-Calais Tourisme)

Il prime la valorisation paysagère, par le végétal dans l'aménagement de tout patrimoine ou espace en lien avec la première guerre mondiale, qu'il s'agisse d'un site de mémoire (ex : ligne de front), un monument aux morts, un circuit de randonnée, un cheminement, un bâtiment dédié à la mémoire de la Grande Guerre, etc. La sensibilisation et l'implication des habitants et des scolaires dans la mise en valeur du (ou des) lieu(x) est un atout.

Pour plus d'informations, vous pourrez télécharger :

- Sur le site <https://www.tourismepro-nordpasdecalais.fr/> - rubrique « Réseaux et Marques » – « Villes et Villages Fleuris » :

- la grille d'évaluation des communes et son mode d'emploi (rubrique « fonctionnement »)

- la fiche de recommandations du jury départemental des Villes et Villages Fleuris (rubrique « en savoir plus » - « les inscriptions »)

- la fiche de recommandations du jury départemental des Maisons Fleuries (rubrique « équipements touristiques et candidats particuliers »)

- Sur le site <http://www.villes-et-villages-fleuris.com/> – rubrique « Végétaliser ma commune » :

- le règlement du label

Toute l'actualité des Villes et Villages Fleuris Nord et Pas de Calais sur <https://www.5962regionfleurie.com/> et sur la page Facebook [Fleurir le Nord-Pas de Calais](#)

Nombre d'affiches au format 40x60cm souhaitées :

Pour des besoins plus précis, le fichier peut vous être fourni afin que vous puissiez réaliser vos propres impressions, dans ce cas contactez-nous.

Réponse à adresser impérativement avant le 25 avril 2017 à :

Pauline DUBOIS - Nord Tourisme

3 rue du Palais Rihour – BP 80128 – 59001 LILLE CEDEX

☎ 03.20.57.54.75 – 📠 03.20.57.52.70 – pdubois@cdt-nord.fr

NB : aucune inscription ne sera prise en compte après la date limite d'inscription

*** à réception de ce bulletin de participation, un dossier complet vous sera envoyé. Celui-ci sera à retourner complété dans les délais indiqués afin de valider l'inscription.**



j'adore le nord.